

Visite PF de Plaisir le mardi 27/01/2015 à 17h15

En présence de Mr Bruyelle du service économique de l'HGMS, de Madame Marie Cauchi (coordinatrice administrative de l'ARPDS78) et du Docteur Isabelle Luck (médecin coordonnateur de l'ARPDS78).

Le nouveau bâtiment sera achevé dans 2 ans et abritera certainement le PF, local qui sera partagé avec d'autres médecins ne consultant pas les dimanches et jours fériés. Mr Bruyelle évoque le loyer à demander par l'HGMS à l'ARS. Nous lui disons qu'a priori l'ARS ne compte pas verser le moindre loyer...

Nous insistons sur la signalétique, toutes les pancartes ont été changées et la seule pancarte qui indiquait le PF (déjà insuffisante pour retrouver le PF dans l'enceinte de l'HGMS) a disparu. L'accessibilité aux handicapés n'est pas possible et rien ne sera fait d'ici le transfert probable du PF dans les nouveaux bâtiments.

Un nouveau cahier (modèle Exacompta avec pages autocopieuses) a été remis par l'HGMS. Nous avons récupéré les doubles de l'ancien cahier. Les médecins ne doivent pas mettre les noms en clair des patients consultants mais les anonymiser (ex. Mme Sylvie S.) De nouveaux exemplaires des documents à remplir pour toucher l'astreinte ont été déposés. Le lien vers les pharmacies de garde est : [http://www.ars.iledefrance.sante.fr/fileadmin/ILE-DE-FRANCE/ARS/7 Acteurs en Sante/Pharmacies de garde/2015/78 Yvelines/78 gardes 2015 janvier fevrier.pdf](http://www.ars.iledefrance.sante.fr/fileadmin/ILE-DE-FRANCE/ARS/7_Acteurs_en_Sante/Pharmacies_de_garde/2015/78_Yvelines/78_gardes_2015_janvier_fevrier.pdf)

L'ordinateur mis en place par l'HGMS est fonctionnel et dispose d'un accès internet. Il y a également sur place un lecteur de carte vitale de marque SAGEM, modèle Ingenico. L'ARPDS78 va mettre en place courant 2015 un logiciel métier, avec l'aide de Mr Bonvoisin Olivier responsable des services informatiques de l'HGMS.

Il manque des ciseaux et une imprimante que l'ARPDS78 fournira.

Les draps d'examen, le savon et le gel hydroalcoolique sont fournis par l'HGMS. Leur remplacement est à signaler à l'accueil et sur le livre de garde par le médecin de garde qui constate qu'ils vont venir à manquer. Les Streptatests sont commandés en son nom par le responsable de la liste de garde de chaque PF auprès de la CPAM qui est au courant.

Les piles de l'otoscope ont disparu et ce n'est pas l'otoscope qui avait été mis en place par l'HGMS. Nous avons repris l'otoscope sans piles (modèle INCM, bleu) et remis un neuf étiqueté ARPDS78.

Nous avons laissé sur place du matériel (étiqueté ARPDS78 dans la mesure du possible):

- un otoscope fonctionnel, dans sa boîte, avec piles
- un thermomètre médical
- 3 sets stériles de pose de sutures
- 3 pochettes stériles de fils à suture 3/0 et 3 pochettes stériles de fils à suture 5/0
- 10 speculums usage unique
- 3 bistouris stériles
- 25 compresses stériles
- 1 boîte de gants non stériles
- 20 pochettes de gants stériles taille 7 et 20 pochettes de gants stériles taille 8
- un sac contenant pansements, 1 rouleau de micropore en dévidoir, 4 bandes Elastogrip, 4 bandes crêpe et 4 bandes gaze, 3 plaques de stéristrrips, 10 coupe fils
- 10 Seringues 2 pièces avec aiguilles 5 ml /40x08
- 1 boîte de 100 Tampons d'alcool 70°
- 1 flacon de 100 multitest urinaires
- 20 masques respiratoires FFP2 forme bec
- 2 boîtes de 100baisse-langue bois adulte
- 1 boîte d'embouts d'otoscopes

L'ARPDS78 va se charger aussi d'approvisionner prochainement le PF en médicaments d'urgences. Elle remercie chaque médecin utilisateur des derniers exemplaires de matériel à usage unique de bien vouloir l'en prévenir sur arpds78@gmail.com, ainsi que de lui adresser toute remarque utile. Le remplacement des draps d'examen, du savon et du gel hydroalcoolique qui sont fournis par l'HGMS est aussi à signaler à l'accueil et sur le livre de garde par le médecin de garde qui constate qu'ils vont venir à manquer